

ABONNEMENT
Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne.....0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.03
Une fois la semaine..... 0.02

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 14 Novembre 1885

RIEL

Hier soir, à cinq heures, la dépêche suivante, qui a dû recevoir aujourd'hui même l'adhésion de tous les députés de la province de Québec, a été expédiée à Sir John A. Macdonald. Elle est le reflet exact de l'opinion des Canadiens-Français sur cette question :

Montréal, 13 novembre 1885.
A SIR JOHN A. MACDONALD,
K. C. M. G., Ottawa.

Dans les circonstances, l'exécution de Louis Riel serait un acte de cruauté dont nous repoussons la responsabilité.

- J. C. Coursol, Député de Montréal Est.
Alphonse Desjardins, Député d'Hochelega.
D. Girouard, Député de Jacques-Cartier.
F. Vanasse, Député de Yamaska.
L. H. Massue, Député de Richelieu.
F. Dupont, Député de Ragot.
A. L. Desaulniers, Député de Maskinonge.
J. B. Daoust, Député des Deux Montagnes.
J. C. H. Bergeron, Député de Beauharnois.
J. W. Cain, Député de Soulanges.
P. B. Benoit, Député de Chambly.
Ed. Guibault, Député de Joliette.
G. A. Giguault, Député de Rouville.
S. Labrosse, Député de Prescott.
L. L. L. Desaulniers, Député de Saint-Maurice.
F. Dugas, Député de Montcalm.

LA FIN DU DRAME

Nous voilà rendus au dernier acte du drame dont le Nord-Ouest a été le théâtre ensanglanté. Le rideau qui va tomber fermera-t-il la porte à l'espérance, ou apportera-t-il la paix dans le cœur d'une province qui se courbe à cette heure sous les étreintes de l'angoisse suprême? L'anxiété augmente de jour en jour, comme ces atmosphères étouffées qui précèdent les grands déchainements.

D'un côté, l'opinion adverse à Riel existe dans une population à qui il importe peu, après tout, que le condamné de Régina disparaisse dans la tombe ou sous les murs épais du bagne. De l'autre, toute une province réclame à l'unanimité la clémence du Gouvernement. Avec elle, la population métisse du Nord-Ouest et ses pasteurs font un appel suprême à la générosité du pouvoir.

Divers motifs les poussent dans cette voie. Les liens de race, le sentiment de l'humanité, le désir de ne plus voir couler de sang, de voir s'apaiser les récriminations, agissent tour à tour. Mais, avant et par-dessus tout, le besoin de voir la paix rétablie là-bas, dans les conditions qui n'inspirent pas de craintes pour l'avenir. Car, il ne faut pas se cacher que l'exercice rigoureux de l'autorité, même sous prétexte de venger la Justice, fera fermenter un courant de haine qui existe déjà, et qu'il serait facile d'étouffer.

A l'heure présente, Riel est encore considéré comme le chef

des Métis, comme l'a récemment dit Mgr Grandin. Qu'on fasse tomber sa tête sur l'échafaud, on le considérera comme un martyr. Les Métis loyaux eux-mêmes ne pourront s'empêcher d'avoir de la reconnaissance envers celui qui, dans leur opinion, sera mort pour avoir travaillé au redressement de leurs griefs. La vengeance gèrmera dans ces cœurs, et un jour ou l'autre, éclateront de nouveau troubles nés de l'inexorable action de la Justice.

La générosité n'a jamais été reprochée à ceux qui l'exercent avec discrétion. Sous le coup de la dernière guerre, nous comprenons que l'on désire, en certains quartiers, la mort de Riel comme une expiation. Mais, laissons passer les jours, laissons mourir les derniers échos du canon, laissons pousser l'herbe sur les tombes fraîches remplies, et l'on se consolera bien plus facilement de voir Riel au bagne pour la vie, qu'on ne se consolait ailleurs de ce que l'on considèrerait peut-être comme un holocauste à la liberté.

Craint-on que l'oubli ne couvre pas assez tôt le condamné, dans les murailles silencieuses de nos prisons? Craint-on que cet homme vienne encore nous troubler, quand le cachot aura refermé sur lui sa lourde porte, devant laquelle marche incessamment la sentinelle de la loi. Ah! soyons sûrs que l'oubli sera complet et que la clémence aura plus fait pour la prospérité de la nation qu'une sévérité qui ne serait pas en harmonie avec les traditions de l'empire britannique et du monde civilisé. Le pardon fertilise mieux les nations qu'une rosée de sang.

LE MONDE ET LA POLITIQUE

L'honorable M. Thompson a pu se rendre à son bureau aujourd'hui. La Patrie compare son maître, M. Beaugrand, à saint Charles Borromée (sic) combattant la peste à Milan.

Que l'on excuse du peu! Notre confrère de la Vallée d'Ottawa dit qu'il ne désespère pas de nous. Nous voudrions être capable d'exprimer autant de confiance à son égard.

M. l'adjudant-général Powell est retenu à sa chambre par une forte attaque d'érysipèle. Ses nombreux amis regretteront beaucoup d'apprendre cette nouvelle.

Le sénateur Clemow donne avis, dans la Gazette du Canada d'aujourd'hui, qu'il se propose de demander au Parlement, à la prochaine session, une charte l'autorisant à faire construire un chemin de fer et une ligne télégraphique, à partir de ou près de Brandon, sur le Pacifique Canadien jusqu'à Edmonton et de là au Pacifique, avec un embranchement se rendant aux houillères de la montagne Souris.

Le rédacteur de la Vallée est d'avis que nous aurions pu imprimer son journal sans enquête préalable sur le caractère de ses articles, parce que, prétend-t-il, il n'a pour habitude d'injurier son prochain. Ce que c'est que d'avoir une bonne opinion de soi.

Maheureusement, tout le monde ne partage pas l'avis de l'éminent écrivain, et pour notre part nous avons souvenance de certaines choses fort compromettantes qui ont été publiées dans sa gazette, il n'y a pas encore un siècle.

Si notre confrère hullois veut remonter de quelques semaines et de quelques mois en arrière, il se souviendra, en effet, que la menace d'une action en dommages a mis fin, dans ses colonnes, à certaines saligauderies, et qu'un amical reproche de notre part a coupé court à certains articles, qui rendent fort justifiable notre exemple d'avant-hier.

LES FAITS DU JOUR

575 vaisseaux sont entrés dans le port le Québec pendant la saison de la navigation, 569 en sont sortis. Il reste encore six vaisseaux dans le port.

La Zitania, portant une cargaison de fer destiné au nouveau palais de justice de Québec s'est échouée sur la côte d'Anticosti. Le remorqueur Relief est allé à son secours.

Le nombre des faillites depuis les derniers sept jours a été de 190 aux Etats-Unis et 23 au Canada; total 223; la semaine dernière il y en a eu 170 et la semaine précédente 201.

Le capitaine du Brooklyn télégraphie que le vaisseau est dans la même position. Il s'est formé autour de lui une mince couche de glace. Les naufragés sont tous en bonne santé. Le vapeur Napoleon III arrivera probablement au jourd'hui.

SOCIÉTÉ ST. PIERRE

Nous publions ci-dessous le rapport du trésorier de la Société St. Pierre pour le semestre finissant le 31 octobre dernier. Il démontre que l'état financier de cette bienfaisante association ouvrière est on ne peut plus satisfaisant.

Recette:
Mai\$ 77 59
Juin..... 69 00
Juillet..... 105 15
Août..... 84 35
Septembre..... 85 55
Octobre..... 88 00

\$509 64
En main au dernier rapport. 7 06
\$516 70

Dépense:
Payé pour bénéfices.....\$ 24 00
" salaire..... 2 00
" assurance..... 7 50
" impression..... 23 00
" corps de musique. 30 00
" Kermesse..... 5 00
Divers et administration..... 25 95

\$117 45
Déposé durant le semestre..... 397 00
\$514 45
Balance en main..... 2 25
\$516 70

Respectueusement soumis,
L. Z. CHABOT, Trésorier.
ALEXIS FOISY, Président.

J. BEAUDOIN, Sect.
Examiné et trouvé exact.
EUGÈNE TÊTU,
A. BLAIS, Auditeurs.

Les Assises Criminelles du comté d'Ottawa s'ouvriront à Hull le 10 décembre prochain. Il y a peu de causes en perspective.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR
Gérant, L. HOWARD

SEMAINE COMMENÇANT
LE 16 NOVEMBRE 1885.
On jouera le grand drame militaire de LESTER WALLACK.

"LE VÉTÉRAN!"

Cette composition théâtrale est pleine de mises-en-scène dramatiques et de péripéties intéressantes et risibles.
Bombardement d'un palais arabe, dans lequel un mur de maçonnerie solide est réduit en pièces, donnant lieu à l'un des plus beaux effets de scène imaginables.

Décor de circonstances, costumes pittoresques et les Gardes du Gouverneur-Général.

Prix ordinaires - - 20 et 15cts
Sièges réservés - - 50 et 30cts

SEANCES DE L'APRES-MIDI,
LE
Jeu et Samedi, à 2 heures
ADMISSION: 15 et 25 cts.

Magasin DE Modes

Ce que Chapeaux
l'on dit en feutre
dans la
Ville et la 75cts
Campagne. chaque.

39, RUE SPARKS.

DIPHTHERINE

ANTI-DIPHTHERIQUE
Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge
Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE!
Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats à l'appui, ont inventé par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède.

DR N. LACERTE,
LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.
EN DEPOT CHEZ
ELZEAR ALARIE,
71 Rue Bolton, Ottawa.

CLASSES DU JOUR ET DU SOIR.

M. THOMAS DAWSON, ci-devant de New-York, annonce au public d'Ottawa qu'il va ouvrir lundi, 1er novembre, chez M. Etienne Bouchard, 38 r. e. Murray, des classes du Jour et du Soir pour l'enseignement du français et de l'anglais.

Chaussures pour Enfants D'ECOLE.

J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures d'automne et d'hiver. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché.
Par-dessus en feutre, claque doublées et non-doublées.
G. MURPHY,
No. 536 côté ouest de la rue Sussex.

MARCHANDISES SECHES

AUX
Prix de l'Encan.

DURANT NOVEMBRE et DECEMBRE,
NOUS ALLONS OFFRIR EN VENTE,
AUX PRIX DE L'ENCAN,

TOUT NOTRE ASSORTIMENT DE
MARCHANDISES SECHES

ÉVALUÉ A

\$75,000.00

JAMAIS DES MARCHANDISES N'AURONT

ETE VENDUES A MEILLEUR MARCHÉ,
DANS OTTAWA, QUE CHEZ

D. GARDNER & CIE.,
66 et 68 Rue Sparks.

Flanelles tout laine de 13 à 30cts la verge, couvertes blanches toutlaine \$2.75 la paire, Couvertes grises de \$1.20 à \$4 la paire, Etouffes à robe de 10 à 30cts la verge, Bas en laine pour femmes 25cts la paire, Bas en laine pour enfants 15cts la paire, Imperméables pour femmes, bien faits, \$2 la pièce,

Manteaux pour femmes de \$3 à \$30 la pièce, Tapis 30cts la verge, Tapis de Bruxelles \$1 la verge, Tapis de Hemp 12cts la verge, Petit tapis pour portes 30cts pièce.

Si vous désirez vous procurer beaucoup d'excellentes

MARCHANDISES SECHES

en dépensant peu, adressez-vous chez

D. GARDNER & Cie.,
66 et 68, rue Sparks

PLUMES D'AUTRUCHES

Frisées, Nettoyées et Teintes
DANS LES

Dernières Couleurs et Goûts
DE LA SAISON

En Un Jour Après l'Ordre Donné

Alex. A. Coutellier
TEINTURIER PARISIEN

NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA
(Près de la rue Sparks.)

13 mars, '85 1 an.

CHARBON

LE CHARBON
LACKAWANNA,

DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines,

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie
86 RUE SPARKS.

Mlle A. McDonald,

MAGASIN DE MODES
De Première Classe.

Marchandises de Modes
Pour enfants et demoiselles une spécialité.
521 RUE SUSSEX, OTTAWA.
Quatrième porte de la rue York.
2 octobre 1885



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce bureau, jusqu'à JEUDI le 23 de Novembre prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et portant la désignation "Soumission pour fermes de Toit et Pontres, en fer, pour les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, de Montréal, P. Q." pour la construction des

Fermes de Toit et des Pontres, en fer, pour les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, Montréal.

On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de A. Raza, architecte, Montréal.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés fournis par ce Ministère.

Un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministère des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission doit accompagner cette dernière, laquelle somme sera restituée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura été acceptée.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBELL,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 14 Oct. 1885.

HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE, BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA

LE REPOS DES FATIGUES

Vous qui êtes fatigués, insouciants, sans espérances, qui souffrez, reprenez courage. Si vous supportez des douleurs indicibles et si vous redoutez même la mort, soyez sans inquiétude. Cette préparation presque miraculeuse connue aux États-Unis comme Kidney Wort a maintenant atteint le Canada et est souveraine pour la guérison de toutes les maladies des reins et de toutes les affections d'origine. Essayez la sans délai.

PETITE GAZETTE

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Sirop des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pâtes de Noix Longues de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier, F et H MacCarty Ottawa.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q. 9 oct 1885



Chemin de Fer Canadien du Pacifique LIGNE COURTE ENTRE Ottawa, Quebec ET MONTREAL.

Table with 4 columns: Direction, Express Local, Express Local, Express Local. Rows include Laisse Ottawa, Arr. à Montréal, Arr. à Québec, Laisse Québec, Laisse Montréal, Arrive à Ottawa.

O'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connections à Québec pour Halifax, St. Jean et tous les points sur le chemin de fer Intercolonial. Connections à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Portland, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

SECTION ST. LAURENT ET OTTAWA Laisse Ottawa (Gare Union) 7 00 a.m. 2 00 p.m. Arr. à Prescott 9 30 a.m. 4 05 p.m. Laisse Prescott 7 00 a.m. 2 05 p.m. Arr. à Ottawa 10 05 a.m. 4 10 p.m.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884: L'Express du jour quitte Ottawa à 12:35 pm " " " Arr. à Toronto à 9:45 pm " " " du soir quitte Ottawa à 11:40 pm " " " Arr. à Toronto à 8:30 am " " " du jour quitte Toronto à 8:25 am " " " Arr. à Ottawa à 5:25 pm " " " du soir quitte Toronto à 8:00 pm " " " Arr. à Ottawa à 4:38 am

Chars palais élégants sur les trains du jour. Chars dorés somptueux sur les trains du soir. Connections à Smith's Falls pour Brockville et le chemin de fer du Grand Tronc, aussi pour le chemin de fer Utica and Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est. Ligne directe pour Chicago et tous les points à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest. Pour les billets, le prix du passage, les départs dans le char-salon, la table de départ des trains pour le haut de l'Ottawa et toutes les autres stations locales et autres informations concernant les passagers s'adresser au bureau des billets.

42 RUE SPARKS D. MCNICOLL Agent général des passagers. J. E. PARKER. Agent de Billet. W. WHYTE Surintendant-général. C. VANHORN, Vice-Président.

DIAMOND DYES

Partout on réclame à grands cris le Diamond Dyes, ce merveilleux remède qui fascine et subjugué le monde, éblouissant tous les yeux.

L'OCTROI DES TERRES ACCORDÉ AU CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien

Superbes Prairies à Blé et Terres à Paturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MÉANGÉS DE LA FERME. Élevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement: Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Déclarations de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au sous-agent ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à quiconque communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau CHARLES DRINK WATER, 13 mars 1885—la Secrétaire

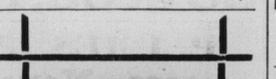
Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Parité de Médecin de l'Université du Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux Rhume, Châquetche, etc.

Demandez le Sirop du Dr GODERRE, n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les États-Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE, Seul propriétaire, B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.



JOS. SENECALE ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES OIN DES RUES York et Dalhousie, OTTAWA. Crêpes, gants, écharpes de deuil, etc., loués sur avis.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY

Do you want a splendid, handsomely bound story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL. A catalogue of standard and miscellaneous publications, given as prizes for getting up clubs for THE MAIL, will be sent to any address upon application. There is no boy or girl, young man or young woman, among you who cannot secure a handsome lot of books this winter with very little effort, if you will only make up your minds to it. The books are splendidly bound and are the productions of the best known authors, which is a sufficient guarantee that they will not only afford amusement but be a source of profit. THE WEEKLY MAIL is the most popular weekly published, and is only One Dollar a year. It has now over 100,000 subscribers. Specimen copy and prize list sent free. Address THE MAIL, Toronto, Canada.



Walter Scott

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & Cie., 31 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High, Stratford, Angleterre. Parfumeurs de S. M. la Reine. Ont inventé et patentié cette préparation, L'OBOLI-T RATEUK! qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur ni inconfort, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superfins. Le remède épilatoire de LEON et Cie. enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général 219 rue Tremont, Boston, Mass. 21 sept. 1885—la.

Aux Inventeurs J. Coursole & Cie.

Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des brevets, 107, W. W. 1885.

SPRUCINE

Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le traitement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume de la Bronchite, de l'Éternement, de la Grippe, de toutes les maladies de la Gorge et des Pouxons. À vendre par tout à 25 cts la bouteille. B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. Lazon, informe le public en général qu'il vient de prendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront tous jours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire, No 56, 58 et 60 Rue Murray, 16 déc

L. A. Oliver AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1883

J. L. N. GUINDON, L. L. B. AVOCAT

124 Rue PRINCIPALE, Hull 45 Rue MURRAY, Ottawa Ottawa, 20 nov. 1884



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La route directe pour se rendre de l'Ouest à tous les points du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince Édouard, du Cap-Breton et de Terre-Neuve.

Toutes les places de baigns, les stations de pêche et les lieux d'amusements les plus populaires du Canada se trouvent échelonnés sur cette route.

Des chars palais laissent Montréal les lund., mercredi et vendredi pour Halifax, et les mardi, jeudi et samedi pour St. Jean, N. B., sans interruption.

Les trains de l'Intercolonial connectent d'une manière constante à la Pointe Lévis avec le chemin de fer du Grand Tronc et les vapeurs de la compagnie de Navigation du Richelieu, en destination de Montréal, et à Lévis avec le chemin de fer du Nord.

D'élégants chars palais grésés de buffets et des chars-tabagies circulent sur toute la ligne.

Il existe des restaurants de première classe à des distances raisonnables. Importateurs et Exportateurs. Trouveront avantageux de se servir de cette route, vu qu'elle est la plus rapide et que ses taux de transport sont aussi bas que ceux de toute autre ligne.

Le trafic direct est expédié par des convois rapides spéciaux, et l'expérience a prouvé que la route de l'Intercolonial est la plus rapide pour le fret d'Europe, venant ou en destination des divers points du Canada et des États de l'Ouest.

On peut obtenir des billets et aussi tous les renseignements désirables sur la route, les prix de passage ou de fret en s'adressant à

E. KING, Agent de billets No. 15, rue Elgin, Ottawa. ROBERT B. MOODIE, Agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 bloc Rossin, rue York, Toronto. D. PUTTINGER, Surintendant général Bureau du chemin de fer. Moncton, N. B. 1885

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles n'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il a le plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise. Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chassiss: Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglais et Français, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop longs à énumérer ici.

Venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX du PRINTEMPS et de L'ÉTÉ, à très bas prix. Verres, Bijouteries, etc., de premier choix; Vaiselle anglaise, à très bon marché.

On continue comme ci-devant à repasser, teindre et repasser toutes sortes de fourrures, à des prix modérés.

EDOUARD THEREAU, 290 RUE DALHOUSIE. 21 Nov. 84

Toiles pour Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé en Canada.

JACOB EBRATT MAGASIN PALAIS DE MEUBLES

38 RUE RIDEAU. N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine.

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N. B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR.

4 décembre 1884

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

Bureau d'Agent d'Immeuble MACDONALD

NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.



A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESTAURANCE 253 GÉOLOGE

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez les chassiss, portes, persiennes, lattes, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huile, vitres, mastie, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND No. 38, RUE BESSERER

(Près du bassin du Canal) Macdougall, Macdougall & Belcourt AVOCATS, PROCUREURS.

Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc. "Scotch On-Lario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDOUGALL. N. A. BELCOURT, L. L. B.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de ce de Québec, occupe aussi des affaires concernant son attention dans cette prov.



Voitures! Voitures!

Voitures converties ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je repare aussi les voitures et ferre les chevaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini.

Je sollicite le patronage du public en général.

ALFRED MATHIEU, No. 380 rue Clarence, Ottawa 24 juillet 1885.



DES SOUMISSIONS seront reçues au Département du Revenu de l'Intérieur jusqu'à lundi, 16 Novembre prochain, de la part de quiconque désirerait louer le privilège du passage de la rivière Ottawa entre Buckingham, dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, et Cumberland, dans le comté de Russell, province d'Ontario, le tout conformément aux termes et conditions contenues dans les règlements, dont une copie peut être obtenue au Département du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa, ou des Maîtres de poste à Buckingham et Cumberland.

Chaque soumission doit stipuler la somme de loyer annuel que le soumissionnaire entend payer pour le privilège en question, laquelle somme sera payable d'avance, le bail devant être pour cinq ans à compter du 1er Mai 1886.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque marqué "Bon" et tiré sur une banque possédant une charte et faisant affaires à Ottawa, lequel chèque devra valloir à la moitié de la somme du loyer annuel. Ce chèque sera noté en déduction du loyer de la première année et la soumission est acceptée, et tous les autres chèques seront remis à leurs signataires, excepté dans les cas de retrait qui amèneront confiscation du dépôt.

Toutes communications doivent être adressées au soussigné et endossées sur l'enveloppe "soumission pour le passage d'eau de Buckingham et Cumberland."

WM. HIMSORTH, Secrétaire. Département du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, 26 octobre 1885.

Pilules de Noix Longues Composées de McGALE

Recommende par McGALE. Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, torpéur du foie, maux de tête, indigestion, étourdissement et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont si bien recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSÉES, de McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

Photographies

GRANDE REDUCTION POUR UN MOIS S'ILEMENT Photographies grandeur CABINET \$2.00 par Doz. CHEZ Orion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Ottawa.

J. B. ARIAL

Peintre Décorateur et Tapisserie VIENDT DE RECEVOIR 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES

de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché qu'partout ailleurs.

TOUTE COULEUR.

M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

En vente chez tous les pharmaciens. En gros par M. HARVEY, boîte 11, P. O. Montréal.

Cures Étonnantes

PLUS DE CALVATIE CERTIFICATS SUR CERTIFICATS

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser.

Que l'on en juge par les certificats suivants: Montréal, 29 janvier 1884.

Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601 rue Notre-Dame (ouest) Montréal.

Monsieur, Je perdis mes cheveux abondamment depuis six mois; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les unes après les autres toutes les préparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'étais aussi chauve qu'on peut le devenir en aussi peu de temps.

Sur votre recommandation j'essayai la VALERIA; la première boîte a arrêté complètement la chute; à la seconde, mes cheveux ont commencé à repousser et après en avoir usé trois boîtes, j'avais une chevelure aussi forte qu'avant. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous dire que cette faible marque de reconnaissance, et je le conseil à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de la VALERIA.

ALBERT LAROSE, No 624, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Saint-Thomas d'Alfred, Comté de Prescott. Je, soussigné, certifie que la pommade Valeria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur.

Boucotoche, N. B., 4 janvier 1884 MM. Laviolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valeria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la Valeria.

Votre tout dévoué, G. A. GUINDARD, ex-député de Kent. Ottawa, 15 mars 1884

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pomme de VALERIA, trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber.

L. BRÉLANGER, Photographe, St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883

Je certifie que la Valeria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valeria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

F. X. BOUSQUET, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et l'étude plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pomme inventée par lui et appelée La Valeria.

En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de revoir mes cheveux me fit faire l'essai de La Valeria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pomades, la Valeria.

Montréal, octobre 1883, Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la Valeria dans la Minerve, j'eus la curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boîte chez M. M. Laviolette et Ne son, pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Laviolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que j'étais alors—il a environ six mois—complètement chauve. J'ai eu le plaisir de rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comblés moi émerveillés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'au cur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME, En vente chez tous les pharmaciens. En gros par M. HARVEY, boîte 11, P. O. Montréal.

FEUILLETON

LES VICTIMES

(Suite)

—Citoyen Robert Comtois... dit un des compagnons de l'Observateur, cette petite citoyenne ne semble point avoir froid aux yeux.

—Merci de m'avoir appris le nom de votre camarade j'ai bonne mémoire et je ne l'oublierai point... Cherchez, fouillez, j'y tiens maintenant... Voilà les clefs des armoires... bouleversez le linge... Il n'y a guère de meubles dans ce cabinet, et le lit n'a point été défait! Je me promets de rire demain à tes dépens, citoyen Robert. Si tu tiens à ta place, je te regrette pour toi, ce que tu fais à cette heure suffira pour te la faire perdre.

—Ne parle pas tant, et ne ris pas si haut, ma jolie fille, dit Robert, dont le visage bilieux trahissait une haine furieuse, tu n'exerces pas seule ton métier; il y a deux jours tu avais des apprenties, des ouvrières?

—Je ne m'en cache pas.

—Elles habitaient avec toi? —Naturellement.

—Où sont-elles, à cette heure? —Comme elles ne trouvaient point leur salaire suffisant, elles sont parties.

—Nous les interrogerons.

—Comme vous voudrez, répondit Rose-Thé.

—Tu sais leur adresse? —Je ne la leur ai point demandée. Sans doute elles auront trouvé de l'ouvrage ailleurs. Après les avoir payées, je ne me suis pas cru le droit de les questionner.

Robert adressa à Rose-Thé un geste de menace.

Les piquiers, après avoir dérangé les meubles, bouleversé les paquets de linge, revinrent d'un air confus:

—Rien! dirent-ils, rien! —C'est égal, citoyen Robert, dit Rose-Thé, voilà une nuit blanche que tu me fais passer, prends garde qu'elle te coûte cher.

L'Observateur fit un signe à ses compagnons, et tous ensemble quittèrent à la fois le logis de la blanchisseuse.

Quand ils eurent disparu Rose-Thé joignit les mains: —Je ne sais guère prier, dit-elle, mais c'est égal, mon Dieu, je vous remercie.

Quand fut venu pour Robert l'heure de se présenter chez Fouquier-Tinville, il s'y rendit l'esprit rempli d'une grosse inquiétude. Pour la seconde fois il manquait à sa parole de livrer Mme de Civray et Mlle de Saint-Rieul.

—Ah! te voilà, citoyen Observateur, lui dit Fouquier. As-tu mis la main sur la fortune des deux aristocrates?

—Non, citoyen Accusateur, répondit Robert d'un air confus; mais je prendrai ma revanche, je croyais avoir suivi une bonne piste, et je me trompais. Cependant, j'ai conduit à la section la section la ci-devant baronne de Langeac, et j'espère qu'en raison de cette capture, tu me laisseras du temps pour retrouver le gibier que je poursuis.

En ce moment le bruit d'une jeune voix se fit entendre, et un tourbillon d'étoffes passa devant le bureau de Fouquier-Tinville.

—Je viens me plaindre, citoyen! dit Rose-Thé avec sa crânerie habituelle. Mon civisme est connu, je travaille pour ta femme, pour Éléonore Duplay, pour Robespierre, pour la belle Thérèse Cabarus, et cette nuit, le citoyen que voilà, se disant Observateur de l'esprit public, est entré chez moi, fouillant mon logis, m'accusant de loger des ci-devant. Je suis Rose-Thé, tu me connais, mais lui, qui est-il? Que veut-il? N'a-t-il pas été le premier à sauvegarder la liberté des femmes qu'il feint de poursuivre. Il parle de millions! je n'ai que mon fer à repasser, mais, rien ne prouve qu'il ne garde pas les diamants des ci-devant dans quelque cachette, tandis qu'il t'amuse par de vagues promesses.

—Petite misérable! s'écria Robert exaspéré.

—Tu l'entends, citoyen, reprit Rose-Thé. Et voilà un homme occupant un emploi dans la république! Il m'a suspectée, je l'accuse. Il est venu violer mon domicile, je demande qu'on lui enlève le droit de commettre des vexations nouvelles. Je suis venue d'abord chez toi, si tu ne me rends pas justice, j'irai de ce pas chez Robespierre.

—Ta carte, demanda Fouquier-Tinville à Robert.

Celui-ci la prit dans son carnet, et la tendit à l'Accusateur.

—Tu t'es rendu indigne par ton manque de zèle de remplir ces fonctions, je te casse! J'ajoute ceci: si dans deux jours tu n'as pas fourni de preuves éclatantes de ton civisme, je te fais arrêter comme suspect.

—Merci, citoyen! dit Rose-Thé, en souriant tout à tour à l'Accusateur et à Marcus, et maintenant je vais rendre à ta femme les fichus qu'elle m'a confiés.

Rose-Thé sortit lentement, tandis que Fouquier chassait d'un geste Robert et ses compagnons.

—Arrêté dans trois jours, guillotiné dans quatre, répétait-il au moment où Robert quittait le cabinet.

Pendant ce temps Rose-Thé se jetait dans les bras de Jeanne.

—Ne crains rien, dit-elle, toutes deux sont sauvées.

Quand la blanchisseuse quitta le logis de l'Accusateur, elle cachait dans son corsage une lettre que venait de lui remettre Jeanne Raimbaud, et dont la suscription portait: "A la citoyenne Louis Chénier, rue Clovis, No 97."

XX

LA FAMILLE DE CHÉNIER

Une femme dont le type trahissait l'origine orientale, et qui, dans la maturité de l'âge, conservait presque sans ombre l'éclatante beauté de la jeunesse, se tenait assise dans un salon garni de meubles incrustés de nacre, tendu de portières de soie brochées d'or et couvert d'un tapis à la laine souple, aux couleurs vives. Bien qu'elle portât un costume européen, cette femme, dans la façon de tresser sa belle chevelure noire, dans les boucles ornées de semence de perles qu'elle portait aux pieds, dans le voile de gaze blanche enveloppant sa tête, conservait quelque chose des pays lointains où elle était née, et des habitudes de son enfance.

Des instruments de musique, suspendus en trophée à l'une de parois de la muraille, des croquis éparés sur une table, des livres en langues diverses chargeant les rayons d'une bibliothèque, prouvaient le nombre de ses talents et la variété de ses aptitudes. Mais à cette heure elle oubliait les guzlas suspendues aux tentures de satin brochées d'or, les boîtes d'aquarelles, les étuis de pastels entr'ouverts, les livres d'Homère et les œuvres des Grecs modernes. Celui qui aurait étudié cette femme, étendue sur un large divan, se serait vite convaincu que sa pose n'était point celle de l'abandonnement que communique une profonde douleur. Elle demeurait immobile faute d'avoir la force d'agir. Le voile qui couvrait à demi son visage, dérobait en même temps ses pleurs, et ses doigts chargés de pierres se tordaient, tandis qu'un spasme soulevait sa poitrine haletante.

Parfois elle se soulevait, le coude relevé, l'oreille tendue, cherchant à reconnaître au milieu des bruits divers de la maison, un pas bien connu; mais nul ne pénétrait dans la silencieuse demeure, et la jeune femme retombait sur les coussins, en proie à l'accroissement d'une douleur arrivait aux limites du désespoir.

(A suivre)

"J'ai souffert"

De toutes les maladies imaginables pendant les trois dernières années. Notre Pharmacien T. J. Anderson m'a recommandé les "Amers de Houbion". J'en ai consommé deux bouteilles. Je suis complètement guéri et je recommande sincèrement les Amers de Houbion à tout le monde. J. D. Walker, Buckner, Mo.

Je vous adresse ces quelques lignes comme Gage de reconnaissance pour vos Amers de Houbion. J'ai souffert de rhumatisme inflammatoire pendant près de sept années et aucune médecine n'a semblé me faire du bien!!!

Jusqu'à un moment où je pris deux bouteilles de vos Amers de Houbion, et à ma grande surprise je suis aussitôt guéri d'hui que je ne l'ai jamais été. J'espère que vous aurez beaucoup de succès. Avec ce puissant et efficace remède: Quiconque! serait désireux d'avoir plus de détails sur ma guérison peut se procurer en s'adressant moi, E. M. Williams, 103 16th Street, Washington, D. C.

Je considère que votre amide est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, et la débilité des nerfs. J'arrive du sud en quête de santé et je trouve que nos Amers m'ont fait plus de bien!

Que toute autre chose! Il y a un mois j'étais extrêmement malade et incapable de marcher. Maintenant je gagne des forces, et de l'embonpoint. Il se passe à peine un jour sans que je reçoive des compliments les uns après les autres de ma santé et ils sont dus aux Amers de Houbion. J. Wickliffe Jackson, Wilmington, Del.

Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une touffe verte de Houbion sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, empoisonnés, qui s'offrent sous le nom de "Houbion" ou "Houbions".

KIDNEY-WORT

REMEDE INFALLIBLE POUR LES MALADIES DES ROGNONS LES AFFECTIONS DU FOIE LA CONSTIPATION, LES HEMORRHOÏDES et les MALADIES DU SANG

Les Médecins reconnaissent son efficacité.

"Le Kidney Wort" est le remède le plus efficace dont j'aie jamais fait usage. On peut toujours compter sur l'efficacité de Kidney Wort. Dr. R. N. Clark, So. Hero, Vt.

"Le Kidney Wort" a guéri ma femme qui était atteinte de la goutte. Dr. C. M. Sumner, Sun Hill, Ga.

DANS DES MILLIERS DE CAS il a opéré des cures, lorsque tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un remède qui n'est pas irritant, mais efficace, dont l'effet est sûr et qui ne nuit jamais à la santé dans aucun cas.

Il purifie le sang, fortifie et donne une nouvelle vie à tous les organes importants du corps humain. Il rétablit le fonctionnement normal des rognons, débarrasse le foie de toutes maladies et règle les intestins. Le système nerveux est débarrassé des maladies les plus dangereuses.

Pris, \$1, sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la poste. WELLS, RICHARDSON & Co, Burlington, Vt.

KIDNEY-WORT

KIDNEY-WORT

Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi Maladies des Rognons et Affections du Foie

Parce qu'il agit à la fois sur le FOIE, les INTESTINS et les ROGNONS.

Parce qu'il débarrasse le système des humeurs viciées qui produisent des maladies des rognons et des voies urinaires, des maladies bilieuses, la jaunisse, la constipation, les hémorrhoides, le rhumatisme, la névralgie, les affections nerveuses et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

CECI EST BREVETÉ DÉMONSTRÉ

IL OBTIENT INFALLIBLEMENT LA CONSTIPATION, LES HEMORRHOÏDES, LES RHUMATISMES. En faisant fonctionner librement tous les organes.

PURIFIANT AINSI LE SANG et donnant un système sanguin normal pour classer la maladie.

DES MILLIERS DE CAS les plus graves de ces maladies ont été soulagés et en peu de temps RADICALEMENT GUÉRIS.

Pris, \$1, sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la poste. WELLS, RICHARDSON & Co, Burlington, Vt. Envoyez un timbre et vous recevrez un Almanach pour 1884.

KIDNEY-WORT

CLUB HOUSE

Ancien Poste de P. O'NEARA 20 22 ET 24, RUE GEORGE

Cet établissement a été réparé, décoré et meublé à neuf, avec toutes les améliorations Modernes

Des avantages spéciaux sont offerts aux artistes de théâtre. La buvette est toujours pourvue des meilleurs vins, liqueurs et Cigares. T. P. O'CONNOR, Prop. Ottawa, 2 sept 1884

E. G. LAVERDURE

MAGASIN GÉNÉRAL DE FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne Outils, Clous, Câble, Chaîne, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastic Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE.

69 & 71 Rue WILLIAM

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER,

MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES, 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes

17 mars 1883

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDUGALL & CUZNER

Le us ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la ROSSE TARRIERE, Rue SUSSEX, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA. Et à MATTAWA, P.Q.

McDUGALL & CUZNER, 31 octobre 1883.

TAPIS, TAPIS etc. MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA. Avez le plus grand assortiment, les meilleurs velours, et les plus bas prix en fait de Tapis, Prelarts, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures, et Meubles de toute sorte.

à la MAISON DE TAPIS D'OTTAWA 148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie Ottawa, 17 Dec. 1883.

KIDNEY-WORT

Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi Maladies des Rognons et Affections du Foie

Parce qu'il agit à la fois sur le FOIE, les INTESTINS et les ROGNONS.

Parce qu'il débarrasse le système des humeurs viciées qui produisent des maladies des rognons et des voies urinaires, des maladies bilieuses, la jaunisse, la constipation, les hémorrhoides, le rhumatisme, la névralgie, les affections nerveuses et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

CECI EST BREVETÉ DÉMONSTRÉ

IL OBTIENT INFALLIBLEMENT LA CONSTIPATION, LES HEMORRHOÏDES, LES RHUMATISMES. En faisant fonctionner librement tous les organes.

PURIFIANT AINSI LE SANG et donnant un système sanguin normal pour classer la maladie.

DES MILLIERS DE CAS les plus graves de ces maladies ont été soulagés et en peu de temps RADICALEMENT GUÉRIS.

Pris, \$1, sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la poste. WELLS, RICHARDSON & Co, Burlington, Vt. Envoyez un timbre et vous recevrez un Almanach pour 1884.

KIDNEY-WORT

VALIN & ADAM, Avocats et Notaires Publics.

ARGENT A PRÊTER. BUREAU: 25 rue Sparks, 4-vis l'Hotel Russell.

J. A. VALIN, A. A. ADAM. M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette province. 28 février 1885

Dr. ALFRED SAVARD

BUREAU: NO. 376, RUE CUMBERLAND. Ancienne résidence du Dr Prevost Ottawa, mai

ÉPILEPSIE HYSTÉRIE CONVULSIONS MALADIES NERVEUSES Laroyenne VENTE EN GROS PARIS, 7, Boulevard Denain, 7, PARIS PHARMACIE DUREL

MÉDICAMENTS DOSIMÉTRIQUES BURGRAÈVE-CHANTEAUD SEDLITZ-CHANTEAUD Purgatif Salin, Rafraîchissant et Dépuratif

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS

ASTHME D'Cléry

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Hotel du Castor

451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à être prêtées. Un téléphone est attaché à l'établissement.

L'ORGANISME DE L'HOMME Est l'œuvre à plus complexe du créateur et quand ce mécanisme si compliqué, et si délicat, est dérangé par la maladie, on doit rechercher le moyen le plus efficace, et ce secours doit être demandé à des hommes expérimentés, car le corps humain est quelque chose de trop précieux pour être négligé.

CHÉMIN DE PREMIÈRE CLASSÉ ET RAILS NEUFS EN ACIER

MAGASIN DE GROS. CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS CIGARES!

W. O. McKAY, Propriétaire. Ottawa, 5 Dec. 1884

Dr. ALFRED SAVARD BUREAU: NO. 376, RUE CUMBERLAND. Ancienne résidence du Dr Prevost Ottawa, mai

T. P. FRENCH, Inspecteur des postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 23 oct. 1885

RIEL, L'ANGLETERRE ET LE CANADA

Sous ce titre, l'Univers et le Gaulois, de Paris, ont publié, sous la signature du député d'Ottawa, M. J. Tassé, la lettre suivante, qui est de nature à faire connaître la question Riel sous son véritable jour, en autant du moins que l'Angleterre y est concernée :

Paris, 24 octobre 1885.

Monsieur le directeur,

Dans votre numéro de vendredi, vous écrivez au sujet du renvoi de l'appel porté par Riel devant le conseil privé d'Angleterre : "Les Anglais ne se piquent pas de générosité et ils n'épargnent jamais l'ennemi à terre ; mais il leur faudra compter avec l'indignation que soulèverait au Canada une exécution au moins "intelligente".

D'autres de vos confrères tiennent à peu près le même langage. M. Rochefort saisit même cette occasion pour dénoncer avec une véhémence extrême S. M. la reine Victoria et S. A. R. le prince de Galles. Vieille habitude de tout proposer de tant et hors de tout propos, la royauté dans la boue.

Or, laissez moi dire hautement que ces attaques sont injustes. Elles sont inspirées, j'en suis persuadé, par le désir de servir la cause française, mais elles ne sauraient atteindre leur but sous cette forme. En effet, elles pèchent par la base, partant d'une connaissance inexacte des faits. Il me sera facile, je crois, de vous en convaincre.

Ni la reine Victoria, ni le prince de Galles, ni lord Salisbury n'ont eu à s'ingérer dans l'affaire Riel. Pas plus que M. Rochefort lui-même.

Pour la bonne raison que le Canada est aujourd'hui tellement libre que l'intervention de la métropole ne s'exerce plus en pareille matière. Cette intervention ne serait pas tolérée, sauf pour des causes bien exceptionnelles. Cela peut vous surprendre, mais cela est.

Le droit de gracier un condamné n'appartient plus à la reine ou à son représentant le gouverneur-général. L'Angleterre s'en est déstituée, il y a quelques années, sur les représentations des autorités canadiennes. Lui demander maintenant d'intervenir serait rétrograder les avantages acquis. C'est un pas en arrière que je ne saurais approuver.

Je suis bien fâché pour M. Rochefort. Mais il n'a pas le droit d'écrire à ce sujet, en son irrévérencieux langage, que "la vieille Victoria, qui a comme chez nous, M. Grévy, le droit d'arracher les condamnés à la mort, aime, au contraire, à faire de leur supplice un de ses principaux amusements".

Tant de férocité n'entre pas dans l'âme de la Reine !

Seuls les ministres du Canada sont responsables de toute décision qui pourra être prise. Seuls ils peuvent commuer la sentence ou la laisser prendre son cours. Quoi qu'il arrive, il est donc injuste de rejeter cette responsabilité sur l'Angleterre. C'est s'attaquer à un fantôme.

On paraît ignorer—nous sommes à une telle distance !—que la question soumise au conseil privé n'impliquait aucunement le pardon de Riel. Elle était d'un caractère strictement légal. Je reconnais toutefois son importance, car si la prétention des avocats de Riel avait été maintenue, il eût fallu recommencer le procès.

Tout sujet anglais a droit d'intenter appel au conseil privé et de toute décision judiciaire qu'il croit contraire à la loi ou à la justice. Riel ne peut plus même invoquer ce titre, étant devenu citoyen américain il y a quelques années. Cela n'a pas empêché ses avocats de recourir au conseil privé et d'y plaider que la cour qui a condamné le chef méritait à Regina, territoires du Nord-Ouest, n'était pas constituée légalement. Tel est le principal point qui a été soulevé.

Cette cour a été instituée en 1877 par le Parlement du Canada, sur la proposition d'un ministre

libéral. La loi porte qu'un procès au criminel dans ces territoires sera décidé par six jurés au lieu de douze. Ceux-là mêmes qui ont fait cette loi la dénoncent aujourd'hui avec le plus de violence. Quant à l'Angleterre, elle y est tout aussi étrangère que le Grand Mogol.

Le conseil privé a décidé que la constitutionnalité de cette loi était inattaquable, que le Parlement canadien, en créant cette cour, avait agi dans la limite de ses attributions. Voilà, d'après ce que je peux savoir, toute la portée de son arrêt.

L'intervention des autorités anglaises au Canada n'est possible que dans les matières où l'honneur et les intérêts de la Couronne sont en jeu. Dans l'espèce, Riel n'a pas pris les armes contre l'Angleterre mais bien contre le Canada. Ce ne sont pas les troupes anglaises mais les milices canadiennes, qui ont dompté la révolte. S'il est des circonstances qui peuvent donner à ce cas un caractère impérial, elles ne sont pas encore connues. Si active, si tracassière, si arbitraire qu'elle ait été dans le passé, l'intervention de l'Angleterre se fait de plus en plus rare.

Nous cotoyons l'indépendance. Il n'y a pas très longtemps, notre ancien gouverneur-général, le marquis de Lorne, fut forcé par M. Gladstone de signer un document émanant de ses ministres et qu'il n'approuvait pas. Les produits britanniques sont taxés à nos frontières tout autant que les articles des autres pays. Pas de privilèges, pas de droits différentiels. Il en résulte parfois bien des récriminations de la part des industriels de Manchester et de Birmingham, qui seraient si heureux de pouvoir nous exploiter. Mais le gouvernement impérial n'y pouvant rien, est obligé de faire sourde oreille. Je ne veux d'autre preuve de notre extrême liberté d'action.

Disons-le bien haut, le Canada consulte surtout ses intérêts dans sa politique. Il ne connaît guère ni d'autre loi ni d'autre mobile. Voilà ce que je prie nos amis de la presse française—et ils sont légion—de ne pas oublier.

Mes compatriotes seront donc bien surpris d'apprendre, par l'article de M. Rochefort, qu'ils gémissent sous un joug affreux et qu'ils sont victimes d'une administration aussi oppressive et spoliatrice que celle de l'Irlande. C'est là heureusement de l'histoire ancienne. Le nouveau député de Paris ferait bien d'être plus de son temps.

Autrefois, nous avons eu beaucoup à nous plaindre de l'Angleterre. Notre pays était un peu administré comme l'Irlande, c'est-à-dire fort mal. Un bon jour, nos paysans, las d'un régime vexatoire, trébuchaient de balles l'un l'autre. M. Rochefort eut pu alors trouver des associés pour manger de l'Anglais. Mais ce temps n'est plus. Ce même drapeau, ils l'ont vaillamment soutenu depuis. Aux jours de fête, ils l'arboraient à côté des couleurs françaises.

Quoi qu'en dise M. Rochefort, il n'est pas aujourd'hui de pays plus libre que le Canada. Il est bon que les Français qui songent à venir s'établir chez nous le sachent pleinement. Nous sommes plus libres qu'aucune colonie française. Nous sommes plus libres que la France elle-même. sous ce rapport, la fille peut offrir plus d'une leçon à la mère.

Du lieu colonial, nous avons tous les avantages, le protectorat anglais notamment, après en avoir supprimé à peu près tous les inconvénients. Nous pouvons ainsi grandir aux côtés du géant américain, sans crainte d'être étouffés par lui. Cette crainte pourrait n'être pas puérile pour qui sait le sort réservé à la Louisiane. "J'embrasse mon rival mais c'est pour l'étouffer." Ce lien peut être rompu d'un commun accord le jour où nous le voudrons. Véritable mariage libre. C'est du moins ce que nous a intimé naguère le gouvernement Gladstone. Il est possible que l'on ne se presse pas de renouveler cette invitation.

Notre loyauté ne saurait être affectée de sentiment. Elle repose sur nos seuls intérêts. Les esprits les plus clairvoyants nous la conseillent. Elle est parfaitement raisonnée par une population qui a trop souffert, qui a trop combattu pour ne pas savoir ce qu'il lui faut et dans le présent et dans l'avenir.

A l'ombre du drapeau anglais, nous pouvons rester catholiques, rester français, conserver nos institutions, lutter d'une noble émulation avec les autres races, nous améliorer à leur contact, si accomplis que notre origine nous ait faits, pratiquer la liberté dans son acception la plus belle et la plus large ; bref, marcher d'instinct, dans le calme et le travail, vers nos destinées. Voilà pourquoi, tout en étant du meilleur de votre sang, de la moëlle surtout normande,

LIBÉRAL. LA LOI PORTE QU'UN PROCÈS AU CRIMINEL DANS CES TERRITOIRES SERA DÉCIDIÉ PAR SIX JURÉS AU LIEU DE DOUZE.

Ceux-là mêmes qui ont fait cette loi la dénoncent aujourd'hui avec le plus de violence. Quant à l'Angleterre, elle y est tout aussi étrangère que le Grand Mogol.

Le conseil privé a décidé que la constitutionnalité de cette loi était inattaquable, que le Parlement canadien, en créant cette cour, avait agi dans la limite de ses attributions. Voilà, d'après ce que je peux savoir, toute la portée de son arrêt.

L'intervention des autorités anglaises au Canada n'est possible que dans les matières où l'honneur et les intérêts de la Couronne sont en jeu. Dans l'espèce, Riel n'a pas pris les armes contre l'Angleterre mais bien contre le Canada. Ce ne sont pas les troupes anglaises mais les milices canadiennes, qui ont dompté la révolte. S'il est des circonstances qui peuvent donner à ce cas un caractère impérial, elles ne sont pas encore connues. Si active, si tracassière, si arbitraire qu'elle ait été dans le passé, l'intervention de l'Angleterre se fait de plus en plus rare.

Nous cotoyons l'indépendance. Il n'y a pas très longtemps, notre ancien gouverneur-général, le marquis de Lorne, fut forcé par M. Gladstone de signer un document émanant de ses ministres et qu'il n'approuvait pas. Les produits britanniques sont taxés à nos frontières tout autant que les articles des autres pays. Pas de privilèges, pas de droits différentiels. Il en résulte parfois bien des récriminations de la part des industriels de Manchester et de Birmingham, qui seraient si heureux de pouvoir nous exploiter. Mais le gouvernement impérial n'y pouvant rien, est obligé de faire sourde oreille. Je ne veux d'autre preuve de notre extrême liberté d'action.

Disons-le bien haut, le Canada consulte surtout ses intérêts dans sa politique. Il ne connaît guère ni d'autre loi ni d'autre mobile. Voilà ce que je prie nos amis de la presse française—et ils sont légion—de ne pas oublier.

Mes compatriotes seront donc bien surpris d'apprendre, par l'article de M. Rochefort, qu'ils gémissent sous un joug affreux et qu'ils sont victimes d'une administration aussi oppressive et spoliatrice que celle de l'Irlande. C'est là heureusement de l'histoire ancienne. Le nouveau député de Paris ferait bien d'être plus de son temps.

Autrefois, nous avons eu beaucoup à nous plaindre de l'Angleterre. Notre pays était un peu administré comme l'Irlande, c'est-à-dire fort mal. Un bon jour, nos paysans, las d'un régime vexatoire, trébuchaient de balles l'un l'autre. M. Rochefort eut pu alors trouver des associés pour manger de l'Anglais. Mais ce temps n'est plus. Ce même drapeau, ils l'ont vaillamment soutenu depuis. Aux jours de fête, ils l'arboraient à côté des couleurs françaises.

Quoi qu'en dise M. Rochefort, il n'est pas aujourd'hui de pays plus libre que le Canada. Il est bon que les Français qui songent à venir s'établir chez nous le sachent pleinement. Nous sommes plus libres qu'aucune colonie française. Nous sommes plus libres que la France elle-même. sous ce rapport, la fille peut offrir plus d'une leçon à la mère.

Du lieu colonial, nous avons tous les avantages, le protectorat anglais notamment, après en avoir supprimé à peu près tous les inconvénients. Nous pouvons ainsi grandir aux côtés du géant américain, sans crainte d'être étouffés par lui. Cette crainte pourrait n'être pas puérile pour qui sait le sort réservé à la Louisiane. "J'embrasse mon rival mais c'est pour l'étouffer." Ce lien peut être rompu d'un commun accord le jour où nous le voudrons. Véritable mariage libre. C'est du moins ce que nous a intimé naguère le gouvernement Gladstone. Il est possible que l'on ne se presse pas de renouveler cette invitation.

Notre loyauté ne saurait être affectée de sentiment. Elle repose sur nos seuls intérêts. Les esprits les plus clairvoyants nous la conseillent. Elle est parfaitement raisonnée par une population qui a trop souffert, qui a trop combattu pour ne pas savoir ce qu'il lui faut et dans le présent et dans l'avenir.

A l'ombre du drapeau anglais, nous pouvons rester catholiques, rester français, conserver nos institutions, lutter d'une noble émulation avec les autres races, nous améliorer à leur contact, si accomplis que notre origine nous ait faits, pratiquer la liberté dans son acception la plus belle et la plus large ; bref, marcher d'instinct, dans le calme et le travail, vers nos destinées. Voilà pourquoi, tout en étant du meilleur de votre sang, de la moëlle surtout normande,

moëlle éminemment expansive, envahissante même, nous pouvons faire bon ménage avec John Bull—ce qui vous est parfois difficile—et donner libre essor à notre commune activité dans la pleine moitié d'un continent.

La réside tout le secret de notre ferme et inviolable attachement à nos institutions, les plus libres, je le répète, qui existent.

Voilà, en terminant, ce que je désire proclamer dans la presse française, qui travaille si noblement à réparer l'oubli du passé, tout en vous priant, monsieur le directeur, de croire à mes sentiments les plus distingués.

JOSEPH TASSÉ
député au parlement du Canada.

RIEL

Winnipeg, 13—Riel a reçu hier des lettres de sa mère et de sa femme.

Elles ont été écrites la veille du jour où on attendait son exécution. La lettre de sa mère exprime l'absolue conviction de la mission divine de son fils. Elle lui envoie sa bénédiction.

La lettre de sa femme est tout à fait émuante.

Lundi, Riel a fait un long discours au Père McWilliams. Sa mission, a-t-il dit, était de purifier l'église catholique romaine et de lui infuser un nouvel esprit.

AFFAIRES DE BIRMANIE

Rangoon, 13—La proclamation du roi Thibau a été signée par tous les membres de son cabinet.

Calcutta, 13—Lord Dufferin a enjoint au général Prendergast d'entrer sur le champ sur le territoire ennemi et de s'emparer aussitôt que possible de Mandalay. Celui-ci est déjà en route.

On rapporte que le roi Thibau a envoyé 15,000 hommes de troupes irrégulières pour ravager le territoire de la Birmanie anglaise ; ces soldats irréguliers appelés "Dacoits" sont des bandes de voleurs renommés pour leur hardiesse. Ils n'ont pas de bagages, vivant du pillage du pays ennemi. Ils se transportent d'un point à un autre avec une rapidité extraordinaire.

Rangoon, 13—Le général Prendergast et son état-major sont partis hier pour Thayetmyo.

La proclamation du roi de Birmanie fait allusion au Bouddhisme dans le but d'exciter le fanatisme des sectaires.

Terrible Incendie

\$2,000,000 DE DOMMAGES

Galveston, Texas, 13—Un incendie s'est déclaré dans cette ville, hier soir. Actuellement, plus de 60 blocs sont brûlés et on n'a pas encore réussi à arrêter le progrès des flammes. Presque toutes les principales résidences privées sont détruites. Les dommages se montent déjà à au-delà de \$2,000,000.

Galveston, 13—Les maisons détruites par la conflagration se chiffrent à plus de quatre cents. Un millier de familles se trouvent sans abri. La plupart ont perdu tout ce qu'elles avaient.

Jay Gould a souscrit \$5,000 pour venir en aide aux incendiés.

Galveston, 13—Les dommages causés par la conflagration sont évalués à environ deux millions de dollars.

Les assurances s'élèveront à environ \$980,730.

LE MONDE ET LA VILLE

Des groupes nombreux de bûcherons quittent chaque jour Ottawa pour les chantiers.

La société St Antoine a remis l'élection de ses officiers à jeudi prochain. Il n'y aura conséquemment pas d'assemblée demain.

On a besoin d'un commis d'expédition pour prendre charge du département des étoffes à robes, chez PIGEON, PIGEON & CIE

Le bateau à vapeur Gatineau est parti hier pour faire son prochain voyage à Montréal. Il reviendra à Ottawa lundi, et entrera de suite en hivernage.

LIBÉRAL. LA LOI PORTE QU'UN PROCÈS AU CRIMINEL DANS CES TERRITOIRES SERA DÉCIDIÉ PAR SIX JURÉS AU LIEU DE DOUZE.

Ceux-là mêmes qui ont fait cette loi la dénoncent aujourd'hui avec le plus de violence. Quant à l'Angleterre, elle y est tout aussi étrangère que le Grand Mogol.

Le conseil privé a décidé que la constitutionnalité de cette loi était inattaquable, que le Parlement canadien, en créant cette cour, avait agi dans la limite de ses attributions. Voilà, d'après ce que je peux savoir, toute la portée de son arrêt.

L'intervention des autorités anglaises au Canada n'est possible que dans les matières où l'honneur et les intérêts de la Couronne sont en jeu. Dans l'espèce, Riel n'a pas pris les armes contre l'Angleterre mais bien contre le Canada. Ce ne sont pas les troupes anglaises mais les milices canadiennes, qui ont dompté la révolte. S'il est des circonstances qui peuvent donner à ce cas un caractère impérial, elles ne sont pas encore connues. Si active, si tracassière, si arbitraire qu'elle ait été dans le passé, l'intervention de l'Angleterre se fait de plus en plus rare.

Nous cotoyons l'indépendance. Il n'y a pas très longtemps, notre ancien gouverneur-général, le marquis de Lorne, fut forcé par M. Gladstone de signer un document émanant de ses ministres et qu'il n'approuvait pas. Les produits britanniques sont taxés à nos frontières tout autant que les articles des autres pays. Pas de privilèges, pas de droits différentiels. Il en résulte parfois bien des récriminations de la part des industriels de Manchester et de Birmingham, qui seraient si heureux de pouvoir nous exploiter. Mais le gouvernement impérial n'y pouvant rien, est obligé de faire sourde oreille. Je ne veux d'autre preuve de notre extrême liberté d'action.

Disons-le bien haut, le Canada consulte surtout ses intérêts dans sa politique. Il ne connaît guère ni d'autre loi ni d'autre mobile. Voilà ce que je prie nos amis de la presse française—et ils sont légion—de ne pas oublier.

Mes compatriotes seront donc bien surpris d'apprendre, par l'article de M. Rochefort, qu'ils gémissent sous un joug affreux et qu'ils sont victimes d'une administration aussi oppressive et spoliatrice que celle de l'Irlande. C'est là heureusement de l'histoire ancienne. Le nouveau député de Paris ferait bien d'être plus de son temps.

Autrefois, nous avons eu beaucoup à nous plaindre de l'Angleterre. Notre pays était un peu administré comme l'Irlande, c'est-à-dire fort mal. Un bon jour, nos paysans, las d'un régime vexatoire, trébuchaient de balles l'un l'autre. M. Rochefort eut pu alors trouver des associés pour manger de l'Anglais. Mais ce temps n'est plus. Ce même drapeau, ils l'ont vaillamment soutenu depuis. Aux jours de fête, ils l'arboraient à côté des couleurs françaises.

Quoi qu'en dise M. Rochefort, il n'est pas aujourd'hui de pays plus libre que le Canada. Il est bon que les Français qui songent à venir s'établir chez nous le sachent pleinement. Nous sommes plus libres qu'aucune colonie française. Nous sommes plus libres que la France elle-même. sous ce rapport, la fille peut offrir plus d'une leçon à la mère.

Du lieu colonial, nous avons tous les avantages, le protectorat anglais notamment, après en avoir supprimé à peu près tous les inconvénients. Nous pouvons ainsi grandir aux côtés du géant américain, sans crainte d'être étouffés par lui. Cette crainte pourrait n'être pas puérile pour qui sait le sort réservé à la Louisiane. "J'embrasse mon rival mais c'est pour l'étouffer." Ce lien peut être rompu d'un commun accord le jour où nous le voudrons. Véritable mariage libre. C'est du moins ce que nous a intimé naguère le gouvernement Gladstone. Il est possible que l'on ne se presse pas de renouveler cette invitation.

Notre loyauté ne saurait être affectée de sentiment. Elle repose sur nos seuls intérêts. Les esprits les plus clairvoyants nous la conseillent. Elle est parfaitement raisonnée par une population qui a trop souffert, qui a trop combattu pour ne pas savoir ce qu'il lui faut et dans le présent et dans l'avenir.

A l'ombre du drapeau anglais, nous pouvons rester catholiques, rester français, conserver nos institutions, lutter d'une noble émulation avec les autres races, nous améliorer à leur contact, si accomplis que notre origine nous ait faits, pratiquer la liberté dans son acception la plus belle et la plus large ; bref, marcher d'instinct, dans le calme et le travail, vers nos destinées. Voilà pourquoi, tout en étant du meilleur de votre sang, de la moëlle surtout normande,

moëlle éminemment expansive, envahissante même, nous pouvons faire bon ménage avec John Bull—ce qui vous est parfois difficile—et donner libre essor à notre commune activité dans la pleine moitié d'un continent.

La réside tout le secret de notre ferme et inviolable attachement à nos institutions, les plus libres, je le répète, qui existent.

Voilà, en terminant, ce que je désire proclamer dans la presse française, qui travaille si noblement à réparer l'oubli du passé, tout en vous priant, monsieur le directeur, de croire à mes sentiments les plus distingués.

JOSEPH TASSÉ
député au parlement du Canada.

RIEL

Winnipeg, 13—Riel a reçu hier des lettres de sa mère et de sa femme.

Elles ont été écrites la veille du jour où on attendait son exécution. La lettre de sa mère exprime l'absolue conviction de la mission divine de son fils. Elle lui envoie sa bénédiction.

La lettre de sa femme est tout à fait émuante.

Lundi, Riel a fait un long discours au Père McWilliams. Sa mission, a-t-il dit, était de purifier l'église catholique romaine et de lui infuser un nouvel esprit.

AFFAIRES DE BIRMANIE

Rangoon, 13—La proclamation du roi Thibau a été signée par tous les membres de son cabinet.

Calcutta, 13—Lord Dufferin a enjoint au général Prendergast d'entrer sur le champ sur le territoire ennemi et de s'emparer aussitôt que possible de Mandalay. Celui-ci est déjà en route.

On rapporte que le roi Thibau a envoyé 15,000 hommes de troupes irrégulières pour ravager le territoire de la Birmanie anglaise ; ces soldats irréguliers appelés "Dacoits" sont des bandes de voleurs renommés pour leur hardiesse. Ils n'ont pas de bagages, vivant du pillage du pays ennemi. Ils se transportent d'un point à un autre avec une rapidité extraordinaire.

Rangoon, 13—Le général Prendergast et son état-major sont partis hier pour Thayetmyo.

La proclamation du roi de Birmanie fait allusion au Bouddhisme dans le but d'exciter le fanatisme des sectaires.

Terrible Incendie

\$2,000,000 DE DOMMAGES

Galveston, Texas, 13—Un incendie s'est déclaré dans cette ville, hier soir. Actuellement, plus de 60 blocs sont brûlés et on n'a pas encore réussi à arrêter le progrès des flammes. Presque toutes les principales résidences privées sont détruites. Les dommages se montent déjà à au-delà de \$2,000,000.

Galveston, 13—Les maisons détruites par la conflagration se chiffrent à plus de quatre cents. Un millier de familles se trouvent sans abri. La plupart ont perdu tout ce qu'elles avaient.

Jay Gould a souscrit \$5,000 pour venir en aide aux incendiés.

Galveston, 13—Les dommages causés par la conflagration sont évalués à environ deux millions de dollars.

Les assurances s'élèveront à environ \$980,730.

LE MONDE ET LA VILLE

Des groupes nombreux de bûcherons quittent chaque jour Ottawa pour les chantiers.

La société St Antoine a remis l'élection de ses officiers à jeudi prochain. Il n'y aura conséquemment pas d'assemblée demain.

On a besoin d'un commis d'expédition pour prendre charge du département des étoffes à robes, chez PIGEON, PIGEON & CIE

Le bateau à vapeur Gatineau est parti hier pour faire son prochain voyage à Montréal. Il reviendra à Ottawa lundi, et entrera de suite en hivernage.

LIBÉRAL. LA LOI PORTE QU'UN PROCÈS AU CRIMINEL DANS CES TERRITOIRES SERA DÉCIDIÉ PAR SIX JURÉS AU LIEU DE DOUZE.

Ceux-là mêmes qui ont fait cette loi la dénoncent aujourd'hui avec le plus de violence. Quant à l'Angleterre, elle y est tout aussi étrangère que le Grand Mogol.

Le conseil privé a décidé que la constitutionnalité de cette loi était inattaquable, que le Parlement canadien, en créant cette cour, avait agi dans la limite de ses attributions. Voilà, d'après ce que je peux savoir, toute la portée de son arrêt.

L'intervention des autorités anglaises au Canada n'est possible que dans les matières où l'honneur et les intérêts de la Couronne sont en jeu. Dans l'espèce, Riel n'a pas pris les armes contre l'Angleterre mais bien contre le Canada. Ce ne sont pas les troupes anglaises mais les milices canadiennes, qui ont dompté la révolte. S'il est des circonstances qui peuvent donner à ce cas un caractère impérial, elles ne sont pas encore connues. Si active, si tracassière, si arbitraire qu'elle ait été dans le passé, l'intervention de l'Angleterre se fait de plus en plus rare.

Nous cotoyons l'indépendance. Il n'y a pas très longtemps, notre ancien gouverneur-général, le marquis de Lorne, fut forcé par M. Gladstone de signer un document émanant de ses ministres et qu'il n'approuvait pas. Les produits britanniques sont taxés à nos frontières tout autant que les articles des autres pays. Pas de privilèges, pas de droits différentiels. Il en résulte parfois bien des récriminations de la part des industriels de Manchester et de Birmingham, qui seraient si heureux de pouvoir nous exploiter. Mais le gouvernement impérial n'y pouvant rien, est obligé de faire sourde oreille. Je ne veux d'autre preuve de notre extrême liberté d'action.

Disons-le bien haut, le Canada consulte surtout ses intérêts dans sa politique. Il ne connaît guère ni d'autre loi ni d'autre mobile. Voilà ce que je prie nos amis de la presse française—et ils sont légion—de ne pas oublier.

Mes compatriotes seront donc bien surpris d'apprendre, par l'article de M. Rochefort, qu'ils gémissent sous un joug affreux et qu'ils sont victimes d'une administration aussi oppressive et spoliatrice que celle de l'Irlande. C'est là heureusement de l'histoire ancienne. Le nouveau député de Paris ferait bien d'être plus de son temps.

Autrefois, nous avons eu beaucoup à nous plaindre de l'Angleterre. Notre pays était un peu administré comme l'Irlande, c'est-à-dire fort mal. Un bon jour, nos paysans, las d'un régime vexatoire, trébuchaient de balles l'un l'autre. M. Rochefort eut pu alors trouver des associés pour manger de l'Anglais. Mais ce temps n'est plus. Ce même drapeau, ils l'ont vaillamment soutenu depuis. Aux jours de fête, ils l'arboraient à côté des couleurs françaises.

Quoi qu'en dise M. Rochefort, il n'est pas aujourd'hui de pays plus libre que le Canada. Il est bon que les Français qui songent à venir s'établir chez nous le sachent pleinement. Nous sommes plus libres qu'aucune colonie française. Nous sommes plus libres que la France elle-même. sous ce rapport, la fille peut offrir plus d'une leçon à la mère.

Du lieu colonial, nous avons tous les avantages, le protectorat anglais notamment, après en avoir supprimé à peu près tous les inconvénients. Nous pouvons ainsi grandir aux côtés du géant américain, sans crainte d'être étouffés par lui. Cette crainte pourrait n'être pas puérile pour qui sait le sort réservé à la Louisiane. "J'embrasse mon rival mais c'est pour l'étouffer." Ce lien peut être rompu d'un commun accord le jour où nous le voudrons. Véritable mariage libre. C'est du moins ce que nous a intimé naguère le gouvernement Gladstone. Il est possible que l'on ne se presse pas de renouveler cette invitation.

Notre loyauté ne saurait être affectée de sentiment. Elle repose sur nos seuls intérêts. Les esprits les plus clairvoyants nous la conseillent. Elle est parfaitement raisonnée par une population qui a trop souffert, qui a trop combattu pour ne pas savoir ce qu'il lui faut et dans le présent et dans l'avenir.

A l'ombre du drapeau anglais, nous pouvons rester catholiques, rester français, conserver nos institutions, lutter d'une noble émulation avec les autres races, nous améliorer à leur contact, si accomplis que notre origine nous ait faits, pratiquer la liberté dans son acception la plus belle et la plus large ; bref, marcher d'instinct, dans le calme et le travail, vers nos destinées. Voilà pourquoi, tout en étant du meilleur de votre sang, de la moëlle surtout normande,

moëlle éminemment expansive, envahissante même, nous pouvons faire bon ménage avec John Bull—ce qui vous est parfois difficile—et donner libre essor à notre commune activité dans la pleine moitié d'un continent.

La réside tout le secret de notre ferme et inviolable attachement à nos institutions, les plus libres, je le répète, qui existent.

Voilà, en terminant, ce que je désire proclamer dans la presse française, qui travaille si noblement à réparer l'oubli du passé, tout en vous priant, monsieur le directeur, de croire à mes sentiments les plus distingués.

JOSEPH TASSÉ
député au parlement du Canada.

RIEL

Winnipeg, 13—Riel a reçu hier des lettres de sa mère et de sa femme.

Elles ont été écrites la veille du jour où on attendait son exécution. La lettre de sa mère exprime l'absolue conviction de la mission divine de son fils. Elle lui envoie sa bénédiction.

La lettre de sa femme est tout à fait émuante.

Lundi, Riel a fait un long discours au Père McWilliams. Sa mission, a-t-il dit, était de purifier l'église catholique romaine et de lui infuser un nouvel esprit.

AFFAIRES DE BIRMANIE

Rangoon, 13—La proclamation du roi Thibau a été signée par tous les membres de son cabinet.

Calcutta, 13—Lord Dufferin a enjoint au général Prendergast d'entrer sur le champ sur le territoire ennemi et de s'emparer aussitôt que possible de Mandalay. Celui-ci est déjà en route.

On rapporte que le roi Thibau a envoyé 15,000 hommes de troupes irrégulières pour ravager le territoire de la Birmanie anglaise ; ces soldats irréguliers appelés "Dacoits" sont des bandes de voleurs renommés pour leur hardiesse. Ils n'ont pas de bagages, vivant du pillage du pays ennemi. Ils se transportent d'un point à un autre avec une rapidité extraordinaire.

Rangoon, 13—Le général Prendergast et son état-major sont partis hier pour Thayetmyo.

La proclamation du roi de Birmanie fait allusion au Bouddhisme dans le but d'exciter le fanatisme des sectaires.

Terrible Incendie

\$2,000,000 DE DOMMAGES

Galveston, Texas, 13—Un incendie s'est déclaré dans cette ville, hier soir. Actuellement, plus de 60 blocs sont brûlés et on n'a pas encore réussi à arrêter le progrès des flammes. Presque toutes les principales résidences privées sont détruites. Les dommages se montent déjà à au-delà de \$2,000,000.